



CENTURY 21[®] - BAREME HONORAIRES -

HNC.Immo

Tarifs applicables au 12 juillet 2021

TRANSACTION – VENTE

Mandat Confiance *

- 3.500 € TTC sur la part inférieure à 30.000€ du prix de vente pour les appartements, maisons ;
- 5.500 € TTC sur la part inférieure à 30.000€ du prix de vente pour les terrains, immeubles ;
Plus 8% TTC du prix de vente sur la part comprise de 30.001 € à 50.000 €
Plus 7% TTC du prix de vente sur la part comprise de 50.001 € à 100.000 €
Plus 5% TTC du prix de vente à partir de 100.000 €

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs

*Visite Virtuelle 3D

Mandat Simple Classique

- 3.500 € TTC sur la part inférieure à 30.000€ du prix de vente pour les appartements, maisons ;
- 5.500 € TTC sur la part inférieure à 30.000€ du prix de vente pour les terrains immeubles ;
Plus 8% TTC du prix de vente sur la part comprise de 30.001 € à 50.000 €
Plus 7% TTC du prix de vente sur la part comprise de 50.001 € à 100.000 €
Plus 5% TTC du prix de vente à partir de 100.000 €

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs.

Mandat Simple Basique – services limités montant forfaitaire **

De 0 € à 140.000 € : Tout type de bien : 4.990 €

Au-delà de 140.000 € : Immeuble : 9.990 € / Maison 8.490 € / Appartement 7.490 € / Terrain : 6.990 €

**Voir conditions en agence

AVIS de valeur : 190 € TTC – Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles, le jour où la vente est effectivement conclue et constatée, dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf dispositions contraires du mandat.

LOCATION à usage d'Habitation

Honoraires locataire : 14% TTC du loyer annuel TTC charges incluses

Honoraires propriétaires : Forfait 400€ TTC

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21[®]

century21.fr